

Première Synthèses

Informations

LA QUESTION FINANCIÈRE : UNE PRÉOCCUPATION IMPORTANTE DES ACTIFS SANS ÊTRE PERÇUE COMME LE PRINCIPAL FREIN AU RETOUR À L'EMPLOI

En 2007, la Dares et la Drees ont conduit une enquête auprès des personnes âgées de 23 à 55 ans qui percevaient, en 2005, des revenus d'activité inférieurs à 1,5 Smic net (public potentiel de la PPE), afin d'éclairer les freins à la reprise d'un emploi et les difficultés d'emploi qu'elles peuvent ressentir.

Plus de 70 % d'entre elles occupent un emploi en 2007. Parmi les personnes interrogées sans emploi, 20 % environ ne souhaitent pas travailler à l'avenir, principalement pour des motifs de santé. Presque 80 % des personnes interrogées sans emploi se déclarent ainsi prêtes à travailler et une majorité d'entre elles sont disposées à faire des concessions importantes pour accéder à l'emploi : plus des trois quarts accepteraient un emploi inférieur à leur qualification et près de la moitié accepteraient de déménager. Et même si elles cherchent presque toutes un emploi permanent à temps complet, une personne sur deux accepterait un emploi à durée limitée ou à temps partiel.

Parmi les freins perçus à leur retour à l'emploi, elles citent prioritairement l'insuffisance des offres d'emploi ainsi que l'inadaptation de leur qualification et de leur expérience. Si les coûts liés à la recherche d'un emploi (coûts de transport, de correspondance, d'habillement, de garde d'enfants...) apparaissent moins déterminants, la question financière n'en est pas moins importante : à la fois parce que ces coûts financiers sont considérés comme élevés par une majorité de personnes, mais aussi parce que la rémunération jugée trop faible des postes offerts constitue le motif principal de refus des propositions d'embauche, notamment pour les plus diplômés.

La question financière est aussi au centre des préoccupations des 70 % de personnes interrogées en emploi en 2007. Parmi ces personnes plus de 50 % jugent leur rémunération horaire trop faible. De surcroît, elles sont environ 40 % à estimer que leur situation financière ne s'est pas améliorée un an après la prise de l'emploi qu'elles occupent actuellement. Aussi, 43 % d'entre elles sont-elles disposées à travailler davantage : un souhait qui varie toutefois fortement en fonction de l'âge, du temps de travail, de la perception du niveau de vie, ou encore des conditions de travail.

La Dares et la Drees ont mené, en 2007, une enquête statistique auprès des bénéficiaires potentiels de la prime pour l'emploi (PPE). Cette enquête vise notamment à évaluer les freins au retour et au maintien en emploi de ces personnes (encadré 1).

L'enquête porte sur le champ des personnes âgées de 23 à 55 ans en 2007 dont les revenus d'activité étaient inférieurs à 1,5 Smic en 2005 (1). Elle interroge ces dernières, d'une part, sur le degré de connaissance qu'elles ont de la PPE [2] et, d'autre part, sur les obstacles à la reprise d'un emploi et les difficultés d'emploi qu'elles peuvent rencontrer ou ressentir. C'est cette seconde question qui est ici étudiée.

Selon cette enquête, 72 % des personnes interrogées exerçaient un emploi en 2007, la plupart à temps complet (à plus de 70 %) et à durée indéterminée (à plus de 65 %). Selon leurs déclarations, les personnes sans emploi se répartissaient quant à elles principalement entre chômeurs (46 % des personnes sans emploi), personnes au foyer (26 %) et inactifs

(1) - Les personnes pouvaient être ou non en emploi et ainsi, éventuellement, ne percevoir aucun revenu d'activité en 2005.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ

pour raison de santé (15 %) (tableau 1). Par ailleurs, la moitié des répondants ont bénéficié de la prime pour l'emploi au titre des revenus de 2005. Cette proportion s'élève à près de 60 % des personnes qui exerçaient un emploi à la date de l'enquête en 2007 (encadré 2).

Le souhait de ne pas travailler : un choix souvent présenté comme contraint par des raisons de santé

Parmi les personnes sans emploi qui ne souhaitent pas travailler à l'avenir figurent principalement des personnes qui se déclarent inactives pour raison de santé et, dans une moindre mesure, des femmes et des hommes au foyer. Les personnes qui se déclarent au chômage souhaitent en revanche dans leur presque totalité travailler (tableau 1).

Les personnes se déclarant inactives pour raison de santé sont en effet très nombreuses à ne pas vouloir travailler à l'avenir (83 % d'entre elles). Dans près de 80 % des cas, elles se déclarent dans l'incapacité d'occuper un emploi et être ainsi exclues du marché du travail.

Bien que moins nombreuses, les personnes au foyer, sont presque 30 % à déclarer ne pas vouloir travailler à l'avenir. Notons toutefois que l'âge est un facteur discriminant important pour cette population. En effet, alors que 8 % des personnes concernées de moins de 40 ans ne veulent pas travailler à l'avenir, elles sont 38 % parmi les personnes âgées de 40 à 50 ans, et 70 % parmi les plus de 50 ans. Les raisons évoquées diffèrent par ailleurs fortement en fonction de l'âge. Près de 90 % des personnes concernées âgées de moins de 40 ans ne veulent pas travailler à l'avenir afin de garder un enfant ou une personne dépendante. S'agissant des plus de 40 ans, les raisons sont très variées : ces personnes évoquent des problèmes de santé, un choix personnel, des revenus du foyer jugés suffisants, des problèmes liés à la fois à l'offre et à la demande de travail (offre d'emploi inadaptée à leur profil par exemple), ou encore, mais dans une moindre mesure, la perspective d'une rémunération trop faible. Seuls 20 % environ des plus de 40 ans concernés ne souhaitent pas travailler à l'avenir afin de garder un enfant ou une personne dépendante.

Les personnes sans emploi qui se déclarent « chômeur » souhaitent en revanche quasiment toutes travailler à l'avenir ou ont déjà trouvé un travail qui commencera plus tard. Seules 2 % des personnes se déclarant au chômage ne souhaitent pas travailler à l'avenir, essentiellement pour des raisons de santé.

Les personnes qui souhaitent travailler dans les cinq ans prêtes à faire d'importantes concessions

Les personnes à la recherche d'un emploi ou souhaitant travailler dans les cinq ans (2) sont prêtes à faire d'importantes concessions pour accéder à l'emploi. Les trois quarts sont disposées à accepter un emploi d'un niveau inférieur à leur qualification, tandis que

(2) - Cette catégorie comprend aussi les personnes se déclarant « chômeur » et ayant trouvé un emploi qui commence plus tard.

Tableau 1
Souhait de ne pas travailler des personnes sans emploi

...qui se déclarent	%	Ne souhaitent pas travailler à l'avenir (en %) (1)
Chômeur	46	2
Inactif pour raison de santé.....	15	83
Femme ou homme au foyer	26	29
Étudiant, retraité, autre inactif	13	n.c.
Ensemble.....	100	21

(1) - Selon la catégorie concernée la question posée dans l'enquête est différente : pour les personnes se déclarant « chômeur » on leur demande si elles « sont à la recherche d'un emploi » et si ce n'est pas le cas si « elles ont trouvé un emploi, chercheront plus tard, ou ne souhaitent plus travailler » (les 2 % correspondent à celles qui ne souhaitent plus travailler); pour celles se déclarant « inactif pour raison de santé » on leur demande si « leur état de santé leur laisse la possibilité de travailler » et si c'est le cas si elles « souhaitent travailler » (les 83 % se décomposent en 79 % n'ayant pas la possibilité de travailler et 4 % pouvant travailler mais ne le souhaitant pas); pour celles se déclarant « femme ou homme au foyer » la question est « souhaitez vous travailler (ou retravailler) à l'avenir ».

Lecture : 46 % des personnes interrogées sans emploi se déclarent chômeurs. 2 % d'entre elles ne souhaitent pas travailler à l'avenir.

Champ : personnes n'occupant pas un emploi, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 28 % des personnes interrogées (encadré 2).

Source : enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Encadré 1

L'ENQUÊTE SUR LA PRIME POUR L'EMPLOI ET LES OBSTACLES À LA REPRISE D'EMPLOI (MAI 2007)

L'enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi a été financée par la Dares et la Drees, et préparée en collaboration avec l'Insee, la DGPE et la DGI. Son objectif est d'évaluer le degré de connaissance de la PPE par la population potentiellement concernée par ce dispositif. Elle vise également à mieux comprendre les freins à la reprise d'emploi et les difficultés d'emploi que peut rencontrer ou ressentir cette population. Le champ de l'enquête est donc restreint aux personnes âgées de 23 à 55 ans en 2007 et qui ont eu des revenus d'activité mensuels de moins de 1,5 Smic en 2005 (population de référence).

Une base de sondage innovante

Pour la plupart des enquêtes statistiques auprès des ménages, un certain nombre de logements sont tirés au sort dans les fichiers du dernier recensement de la population afin d'obtenir un échantillon représentatif de la population de référence. Comme le recensement ne contient aucune information sur les revenus des personnes, il a fallu substituer au recensement une autre source. Ce sont les fichiers fiscaux qui ont été utilisés pour réaliser le tirage de l'échantillon. 12 500 individus ont ainsi été sélectionnés, parmi lesquels 3 280 ont pu être contactés et ont accepté de répondre à l'enquête. Le taux de réponse, d'environ 26 %, est en conséquence relativement faible. La structure de l'échantillon n'est par ailleurs pas exactement la même que celle de la population de référence. Les femmes, les personnes âgées, mariées et avec enfants sont notamment sur-représentées, tout comme les habitants des cantons ruraux.

La pondération : un calage sur marges

Pour corriger ces biais, une pondération a été réalisée à l'aide d'une méthode appelée « calage sur marges », qui affecte aux réponses de chaque salarié un poids permettant de retrouver au niveau global les structures de la population de référence (par sexe, âge, situation familiale et maritale, niveaux de salaire individuel et du foyer fiscal, montant de PPE versé en 2005 et degré d'urbanisation du canton d'habitation). Les distributions de référence sont issues des fichiers fiscaux anonymisés transmis par la DGI.

Le déroulement des entretiens

L'enquête a été menée sur le terrain en mai 2007. Les entretiens ont eu lieu en face à face, le plus souvent au domicile de la personne enquêtée. Ils ont duré en moyenne une trentaine de minutes, et ont porté sur plusieurs thèmes :

1. Composition et caractéristiques socio-démographiques du ménage
2. Revenus de la personne enquêtée et de son ménage
3. Description des freins à la reprise d'emploi pour les personnes sans emploi
4. Connaissance du dispositif de la prime pour l'emploi

près de la moitié accepterait de déménager. Et même si dans la majorité des cas ces personnes cherchent un emploi permanent à temps complet, nombre d'entre elles sont prêtes à accepter un emploi à durée déterminée ou à temps non complet.

Plus de 75 % des personnes sans emploi qui souhaitent travailler dans les cinq ans en tant que salariées sont prêtes à accepter un emploi d'un niveau inférieur à leur qualification. Pour les femmes, ce pourcentage atteint 78 % et varie assez peu selon le diplôme. En revanche, plus les hommes sont diplômés, moins ils sont prêts à accepter un emploi d'un niveau en-deçà de leur qualification : 97 % des non-diplômés l'accepteraient, contre à peine 53 % des diplômés du supérieur (graphique 1).

De même, 45 % des personnes sans emploi qui souhaitent travailler dans les cinq ans accepteraient de déménager si on leur « proposait un emploi ferme ou une perspective d'activité sûre » (tableau 2). Ce chiffre regroupe cependant des situations hétérogènes. Les hommes, les jeunes de moins de 30 ans et les personnes isolées sans enfant sont les

plus susceptibles d'accepter de déménager afin de retrouver un emploi. Inversement, les femmes, les personnes de plus de 50 ans et les couples avec enfants y sont peu disposés. En moyenne, les personnes sans emploi depuis peu de temps sont plus souvent prêtes à déménager pour reprendre un emploi que celles ayant connu une période d'inactivité plus longue.

Enfin, même si les personnes qui souhaitent travailler dans les cinq ans recherchent en majorité des emplois permanents à temps complet, près de la moitié d'entre elles sont prêtes à y renoncer afin d'obtenir un travail. Ainsi, 71 % des personnes souhaitant travailler dans les cinq ans recherchent un emploi à temps complet, mais 47 % accepteraient n'importe quelle durée de travail. Et si 94 % des personnes souhaitant travailler dans les cinq ans comme salariées recherchent un emploi permanent, 42 % accepteraient un emploi à durée limitée.

Des offres d'emploi peu nombreuses et une formation inadaptée: les principales difficultés perçues lors d'une recherche d'emploi

Le manque d'offres d'emploi ou l'inadéquation de la formation ou de l'expérience des personnes concernées sont perçus comme les principaux freins au retour à l'emploi, loin devant les coûts de la recherche d'un emploi. La question financière constitue toutefois un sujet de préoccupation important des demandeurs d'emploi: à la fois parce que les coûts de la recherche d'emploi sont considérés comme élevés, même s'ils semblent peu dissuasifs au retour à l'emploi, mais aussi parce que la rémunération jugée trop faible des postes offerts constitue le motif principal de refus des propositions d'embauche.

La principale difficulté évoquée par les personnes se déclarant « chômeur » à la recherche d'un emploi (3) est un problème de demande de travail: 46 % des personnes concernées trouvent qu'il n'y a pas ou peu

(3) - Comprend aussi les personnes se déclarant « chômeur » ayant trouvé un emploi qui commence plus tard.

Tableau 3

Les difficultés rencontrées ou perçues lors de leur recherche d'emploi par les personnes qui se déclarent au chômage et à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard)

		En pourcentage						
		Ensemble	Homme	Femme	Selon le diplôme			
					Aucun	Inférieur au Bac	Bac	Études supérieures
Problème lié au manque d'offre d'emploi (46 %)	Il n'y a pas ou peu d'offres d'emploi dans votre région	46	40	51	35	48	43	57
	Problèmes liés à la qualification et à l'expérience (65 %)	27	28	26	15	23	31	44
		24	19	28	18	21	34	34
		4	6	3	14	2	2	1
Autres problèmes	Vous avez des problèmes de santé	24	27	21	27	28	23	9
	Vous rencontrez des problèmes de discriminations à l'embauche	21	23	20	20	18	31	20
	Vous êtes limité par les moyens de transport disponibles	19	19	19	24	25	8	8
	Vous avez des problèmes d'organisation familiale.....	16	8	22	15	18	13	12
	Vous n'avez pas assez d'argent pour chercher (coût de correspondance, des appels téléphoniques...)	13	15	11	8	16	13	10
	Vous avez accès difficilement à l'ANPE, ou vous ne pouvez consulter les offres sur internet	4	6	3	3	4	8	2
		4	6	3	3	4	8	2

Lecture: 46 % des personnes se déclarant au chômage et à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard) évoquent comme difficulté à leur recherche d'emploi: « il n'y a pas ou peu d'offres d'emploi dans ma région ».

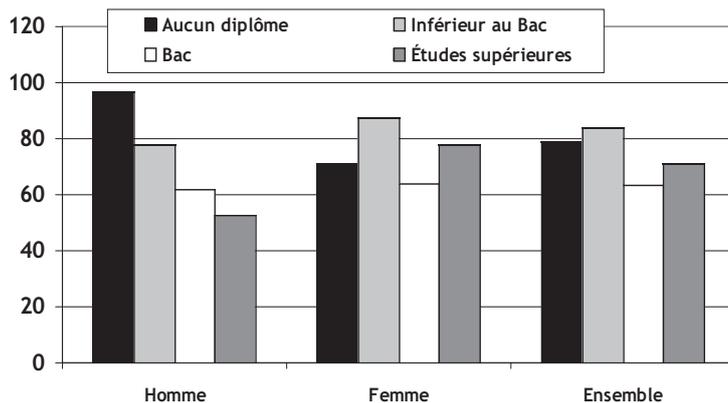
NB: les personnes pouvant citer plusieurs difficultés à la recherche d'un emploi, la somme des pourcentages dans une colonne n'est pas égale à 100.

Champ: personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui va commencer plus tard), âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 12 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Graphique 1

Proportion de personnes sans emploi prêtes à accepter un emploi salarié d'un niveau inférieur à leur qualification en fonction du niveau de diplôme



Champ: personnes sans emploi souhaitant travailler dans les cinq ans, âgées de 23 à 55 ans en 2007 et recherchant un emploi salarié, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 8 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Tableau 2

Proportion de personnes sans emploi qui souhaitent travailler dans les cinq ans, prêtes à déménager pour une « proposition d'emploi ferme ou une perspective d'activité sûre »

		En pourcentage
Âge	Moins de 30 ans.....	59
	30 à 40 ans	46
	40 à 50 ans	36
	Supérieur à 50 ans	21
Diplôme	Aucun.....	42
	Inférieur au Baccalauréat	44
	Baccalauréat	46
	Études supérieures	48
Sexe	Homme.....	61
	Femme	36
Type de famille	Isolé	66
	Famille monoparentale	57
	Couple sans enfant.....	43
	Couple avec enfant(s)	27
Année de départ du dernier emploi	Avant 2005.....	34
	2005	46
	2006	50
	2007	54
Ensemble	45	

Lecture: 59 % des personnes de moins de 30 ans souhaitant travailler dans les cinq ans sont prêtes à déménager pour une proposition ferme d'emploi ou une perspective d'activité sûre.

Champ: personnes sans emploi souhaitant travailler dans les cinq ans, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 19 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

d'offres d'emploi dans leur région (tableau 3). Les diplômés du supérieur sont notamment 57 % à citer cette difficulté, contre 35 % des non-diplômés.

Un problème d'offre de travail apparaît également, puisque 65 % des personnes concernées citent une raison liée à leur formation ou leur expérience: 49 % des personnes non diplômées jugent qu'elles n'ont pas un diplôme assez élevé, alors que 44 % des diplômés du supérieur retiennent comme difficulté « il n'y a pas de travail à mon niveau de qualifica-

tion » et 34 % celui du « manque d'expérience ».

Au total, 82 % des personnes citent au moins une raison liée à l'insuffisance de l'offre d'emploi ou à l'inadéquation de leur qualification ou de leur expérience aux postes offerts comme l'une des difficultés à leur recherche d'emploi.

Les problèmes de santé, qui sont souvent cités par les personnes inactives ne souhaitant pas travailler, sont aussi perçus comme une difficulté à la recherche d'un emploi pour près de 25 % des personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi.

Encadré 2

STATISTIQUES DESCRIPTIVES RELATIVES AUX PERSONNES INTERROGÉES

72 % des personnes interrogées dans l'enquête exercent un emploi. Les personnes interrogées sont majoritairement des femmes, en particulier lorsqu'on se limite aux personnes n'exerçant pas un emploi. 13 % des actifs en emploi n'ont aucun diplôme, cette proportion atteignant 23 % pour les personnes n'exerçant pas de profession. La plupart des actifs en emploi interrogés travaillent à temps complet et ont été embauchés en contrat à durée indéterminée (CDI). 58 % d'entre eux ont bénéficié de la prime pour l'emploi (PPE) en 2006 au titre des revenus de 2005. Les personnes n'exerçant pas une activité professionnelle se répartissent principalement, selon leurs déclarations, entre chômeurs, personnes au foyer, et inactifs pour raison de santé. Ces trois catégories représentent près de 90 % de cette population sans emploi. Les étudiants et les retraités sont logiquement peu représentés, car l'enquête ne porte que sur les personnes âgées de 23 à 55 ans, ce qui les exclut de l'échantillon. Les personnes qui se déclarent « autre inactif » sont également peu nombreuses.

Tableau A

Caractéristiques des personnes interrogées, selon qu'elles exercent une profession ou non

En pourcentage

		Personnes interrogées en emploi à la date de l'enquête	Personnes interrogées sans emploi à la date de l'enquête	Ensemble des personnes interrogées
Sexe	Femme	57	68	60
	Homme	43	32	40
Diplôme	Aucun diplôme	13	23	16
	Inférieur au Baccalauréat	45	42	44
	Baccalauréat	20	15	19
	Études supérieures	22	20	21
Âge	Moins de 30 ans	26	23	25
	De 31 à 40 ans	32	29	31
	De 41 à 50 ans	30	28	29
	Plus de 50 ans	12	20	15
Situation familiale	Seul(e) sans enfant	29	28	28
	Seul(e) avec enfant(s)	10	13	11
	Couple sans enfant	15	15	15
	Couple avec enfant(s)	46	44	46
Modalités relatives au temps de travail	Temps complet	71		
	Entre un mi-temps et un temps complet	15	-	-
	Inférieur à un mi-temps	14		
Type de contrat de travail	CDD	16		
	CDI	67		
	Intérim	5	-	-
	Apprenti	11		
	Saisonnier	1		
Dont le foyer fiscal a bénéficié de la prime pour l'emploi au titre des revenus de 2005		58	34	51
Ensemble des personnes interrogées		72	28	100

Lecture: les femmes représentent 60 % des personnes interrogées, 57 % des personnes interrogées exerçant une profession à la date de l'enquête et 68 % des personnes interrogées sans emploi.

Champ: personnes âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Tableau B

Caractéristiques des bénéficiaires de la PPE au titre des revenus 2005, selon qu'elles exercent ou non une activité professionnelle à la date de l'enquête

En pourcentage

		Personnes exerçant une activité professionnelle à la date de l'enquête	Personnes interrogées n'exerçant pas une activité professionnelle à la date de l'enquête
Selon la date du dernier emploi	Avant 2005		31
	En 2005	-	13
	En 2006		30
	En 2007		26
Selon la date d'entrée dans l'emploi actuel	Avant 2005	72	
	En 2005	8	-
	En 2006	11	
	En 2007	9	
Selon la situation familiale	Seul(e) avec ou sans enfant	38	30
	En couple et le conjoint travaille	50	57
	En couple et le conjoint ne travaille pas	12	13

Lecture: parmi les sans emploi en 2007, ayant bénéficié de la prime pour l'emploi au titre des revenus de 2005, 30 % sont des personnes seules.

Champ: personnes dont le foyer fiscal a bénéficié de la prime pour l'emploi au titre des revenus de 2005, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 SMIC annuel. Elles représentent 51 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Le manque d'argent pour chercher un emploi se révèle en revanche moins déterminant; seules 13 % des personnes concernées évoquent ce motif comme l'une des difficultés à la recherche d'un emploi.

Il n'en demeure pas moins qu'elles sont 58 % à juger les coûts financiers liés à la recherche d'un emploi importants ou assez importants compte tenu du niveau de leurs ressources (tableau 4). Le coût des transports est le plus souvent cité (52 % des individus), suivi du coût de la correspondance, des appels téléphoniques et des photocopies (46 %). Les coûts liés à la situation familiale sont en revanche jugés moins importants (16 %), et ce, quelle que soit la structure familiale. Si on se limite aux familles avec un enfant, 30 % les considèrent comme importants ou assez importants, ce qui reste la dépense la moins souvent citée. Le fait d'avoir un conjoint en emploi diminue la propension à juger certains coûts importants: les ressources du foyer étant le plus souvent supérieures à celles d'une personne isolée ou d'un couple sans emploi, les dépenses de transports, de correspondance ou d'habillement liées à leur recherche d'emploi paraissent ainsi proportionnellement moins élevées. Seuls les coûts liés à la situation familiale sont plus importants, résultant des contraintes professionnelles du conjoint qui obligent à trouver une solution de garde pour les enfants (tableau 4). Au total, ce sont quelque 54 % des couples ayant un conjoint en emploi (contre 63 % pour les personnes isolées) qui jugent l'ensemble des coûts importants ou assez importants, soit un niveau comparable à celui des couples sans emploi.

La question financière se révèle donc loin d'être négligeable

La question financière constitue d'ailleurs le motif principal de refus d'une reprise d'emploi suite à une proposition de poste. Parmi les 24 % de personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard) qui ont déjà refusé au moins une proposition d'embauche (la moitié d'entre elles en a même refusé plusieurs), le motif le plus souvent cité est la raison financière (4) (40 %). Ce sont les diplômés du supérieur qui citent le plus cette raison (un peu plus de la moitié). 37 % des individus justifient également ce refus par la mauvaise situation géographique du travail et 20 % par la pénibilité de l'emploi proposé (tableau 5).

Le pourcentage de refus est par ailleurs croissant avec le niveau de diplôme: les diplômés du supérieur ont refusé des offres d'emploi deux fois plus souvent que les personnes sans diplôme (graphique 2).

Une rémunération horaire jugée trop faible, première des insatisfactions au travail

Cette question financière s'avère être aussi la principale préoccupation des personnes occupant un emploi.

(4) - La raison financière comprend la rémunération horaire trop faible (31 %) ainsi que la charge financière trop importante (11 %). En éliminant les doublons, 40 % évoquent cette raison pour justifier leur refus d'un emploi. (tableau 5).

Tableau 4
Proportion de personnes qui jugent les coûts financiers liés à la recherche d'un emploi importants ou assez importants En pourcentage

	Selon le type de famille			
	Ensemble	Personne isolée	Couple sans emploi	Couple mono-actif
Coûts de transport.....	52	56	54	44
Coûts de la correspondance	46	50	48	38
Coûts vestimentaires	32	36	35	24
Coûts liés à la situation familiale.....	16	11	18	25
Ensemble des coûts	58	63	53	54

Lecture : 52 % des personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard) jugent que les coûts de transport liés à la recherche d'un travail sont importants ou assez importants

NB : les personnes pouvant citer plusieurs coûts, la somme des pourcentages dans une colonne n'est pas égale à 100.

Champ : personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard), âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 12 % des personnes interrogées.

Source : enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Tableau 5
Les raisons justifiant les refus de proposition d'embauche En pourcentage

Raison	En pourcentage
L'emploi était mal situé géographiquement	37
La rémunération horaire était trop faible	31
Les conditions de travail étaient trop pénibles	20
L'emploi était inintéressant.....	16
Il s'agissait d'un travail temporaire	14
Les horaires de travail étaient inadaptés ou trop contraignants	14
L'emploi n'était pas assez qualifié	13
Il s'accompagnait de charges financières trop importantes.....	11
Les perspectives de carrières étaient inintéressantes	8
Le temps de travail était trop important.....	6
Le temps de travail était trop réduit	4

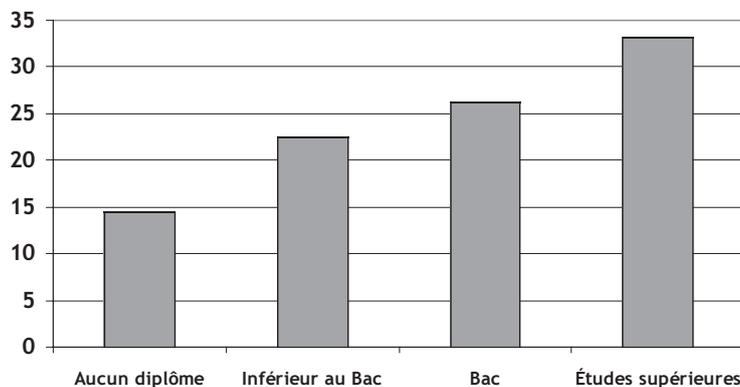
Lecture : 37 % des personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard) ayant refusé une offre l'on fait parce que l'emploi était mal situé géographiquement.

NB : les personnes pouvant citer plusieurs motifs de refus, la somme des pourcentages dans la colonne n'est pas égale à 100.

Champ : personnes se déclarant au chômage à la recherche d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard) ayant refusé une ou plusieurs propositions d'embauche, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 3 % des personnes interrogées.

Source : enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Graphique 2
Proportion de personnes qui ont refusé une ou plusieurs propositions d'embauche en fonction du niveau de diplôme



Champ : personnes se déclarant au chômage à la recherche immédiate d'un emploi (ou ayant trouvé un emploi qui commence plus tard), âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 12 % des personnes interrogées.

Source : enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Si la majorité des personnes interrogées (58 %) exerçant un emploi se disent satisfaites ou très satisfaites de leur travail, elles sont toutefois 52 % à juger leur rémunération trop faible, loin devant les autres motifs d'insatisfaction (tableau 6). Les actifs percevant les revenus mensuels les plus faibles expriment plus souvent cette insatisfaction (58 %). La pénibilité des conditions de travail est un autre motif d'insatisfaction récurrent: 23 % des répondants jugent leurs conditions de travail pénibles, cette proportion atteignant 31 % chez les ouvriers qualifiés et 34 % chez les ouvriers non qualifiés. Enfin, le travail temporaire constitue une source d'insatisfaction importante pour les personnes qui n'ont pas d'emploi permanent: 49 % des intérimaires et 40 % des personnes embauchées en CDD ne sont pas satisfaits de leur contrat de travail.

Notons que 20 % des personnes interrogées en emploi déclarent n'avoir aucune insatisfaction lorsqu'on leur demande de citer quelles sont leurs insatisfactions au travail dans une liste prédéfinie (tableau 6).

Un an après la prise d'un emploi : une situation financière qui ne s'améliore pas toujours d'après les personnes interrogées, des coûts de transport jugés importants

Nombre des personnes en emploi jugent, d'une part, que leur situation financière ne s'est pas sensiblement améliorée un an après leur prise d'emploi et, d'autre part, que les charges y afférant restent importantes.

Près de 40 % des personnes interrogées qui ont repris un emploi ou pris un nouvel emploi après 2004 (5) considèrent que leur situation financière ne s'est pas améliorée un an après la date de leur embauche (tableau 7). Cette proportion atteint 54 % chez les personnes de plus de 50 ans, contre 36 % chez les moins de 30 ans. Les actifs ayant un temps de travail inférieur à un mi-temps sont plus nombreux à estimer que leur situation financière ne s'est pas améliorée (55 %), ce qui s'explique par leur faible rémunération : 92 % perçoivent un revenu mensuel net inférieur à 1 000 euros et 40 % un revenu inférieur à 500 euros net.

En ce qui concerne les coûts liés à l'exercice d'un emploi, les transports représentent pour les personnes en emploi, comme pour les chômeurs à la recherche d'un emploi, la dépense jugée par le plus grand nombre comme assez ou très importante : 36 % des actifs considèrent les coûts de transport comme importants ou très importants. Viennent ensuite les dépenses alimentaires ainsi que les coûts liés à la situation familiale (pour les personnes vivant avec des enfants dans le foyer). Les personnes consi-

dérant que leur situation financière ne s'est pas améliorée jugent les coûts liés à l'exercice de leur emploi plus importants que l'ensemble des actifs interrogés : 44 % estiment leurs coûts liés au travail comme importants ou très importants, contre 37 % pour l'ensemble des répondants (tableau 8).

Une part importante des personnes en emploi prêtes et disponibles pour travailler davantage

43 % des personnes en emploi seraient disposées à travailler davantage : un souhait qui varie néanmoins selon le sexe, l'âge, le temps de travail, la pénibilité du poste occupé et la perception du niveau de vie

Parmi les personnes de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité étaient inférieurs à 1,5 Smic en 2005, 43 % de celles exerçant un emploi salarié souhaitent effectuer un nombre d'heures plus important et sont disponibles pour cela. Ce sont principalement les personnes exerçant un emploi à temps partiel qui désirent travailler davantage (graphiques 3a, 3b et encadré 3) : ainsi, 54 % des personnes travaillant moins d'un mi-temps veulent effectuer un nombre d'heures plus important. Cette proportion atteint 58 % pour les personnes travaillant plus d'un mi-temps sans atteindre un temps complet, contre 39 % pour celles travaillant à temps plein (6).

La présence d'enfant(s) dans le foyer limite fortement la propension des femmes à vouloir travailler davantage, alors qu'elle a une incidence inverse chez les hommes travaillant à temps partiel (graphiques 3a et 3b). Le souhait de travailler davantage est d'autant plus grand que la personne est jeune, sans enfant, et que la perception de son niveau de vie est dégradée (encadré 3). À l'inverse, « toutes choses égales par ailleurs », des conditions de travail trop pénibles dissuadent les actifs d'effectuer un nombre d'heures plus important.

Vincent BONNEFOY, Benoît MIROUSE (Drees),
Fanny MIKOL, Augustin VICARD (Dares).

(6) - En complément, voir Arnault S., (2005) [1], Galtier B., (1999) [3], Ulrich V. et Zilberman S., (2007) [4] pour avoir des chiffres relatifs au souhait de travailler davantage pour l'ensemble des actifs en emploi, notamment ceux travaillant à temps partiel.

(5) - C'est-à-dire en 2005, 2006 ou 2007.

Tableau 6

Insatisfactions liées à l'exercice d'un emploi

En pourcentage

Si vous deviez caractériser certaines insatisfactions liées à l'exercice de votre emploi, vous diriez ?	Ensemble des personnes interrogées	Selon le revenu mensuel d'activité net				Selon le type de contrat de travail			Selon le diplôme			
		Moins de 500 €	De 500 à 1000 €	De 1000 à 1500 €	Plus de 1500 €	CDD	CDI	Intérim	Sans diplôme	inférieur au Bac	Bac	Études supérieures
Rémunération horaire trop faible.....	52	58	53	55	21	47	55	45	54	56	50	43
Conditions de travail trop pénibles.....	23	24	23	25	12	17	24	24	27	26	22	16
Perspectives de carrière inintéressantes.....	18	12	17	21	10	19	19	21	13	16	22	21
Horaires de travail inadaptés ou trop contraignants.....	12	13	9	13	16	6	13	9	11	14	12	9
Temps de travail trop réduit..	12	37	20	5	1	20	10	19	17	11	9	11
S'accompagne de charges financières trop importantes (frais de transport, garde d'enfants...).....	11	12	12	11	9	9	10	13	6	10	13	16
Emploi pas assez qualifié.....	11	5	13	12	2	14	12	11	11	10	12	12
Travail temporaire.....	11	17	17	8	5	40	2	49	17	9	8	14
Emploi mal situé géographiquement.....	7	4	5	8	9	10	7	12	7	4	8	11
Temps de travail trop important.....	6	9	6	4	13	3	4	1	6	7	5	5
Emploi inintéressant.....	3	3	3	4	3	3	4	6	4	3	4	3
Aucune insatisfaction.....	20	11	16	19	43	15	21	8	20	18	22	20

Lecture : pour 52 % des personnes exerçant un emploi, la trop faible rémunération horaire est un motif d'insatisfaction. Cette proportion s'élève à 58 % pour les personnes percevant moins de 500 euros net par mois, à 55 % pour les personnes embauchées en CDI, et à 54 % pour les personnes n'ayant aucun diplôme.

NB : les personnes pouvant citer plusieurs motifs d'insatisfaction, la somme des pourcentages dans une colonne n'est pas égale à 100.

Champ : personnes en emploi, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité annuels en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 72 % des personnes interrogées

Source : enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Tableau 7

Amélioration de la situation financière un an après la prise d'un emploi

		Pourcentage des personnes considérant que leur situation financière ne s'est pas améliorée, un an après la prise de leur emploi
Selon l'âge	Moins de 30 ans	36
	De 31 à 40 ans	33
	De 41 à 50 ans	46
	Plus de 50 ans	54
Selon le temps de travail	Temps complet	34
	Supérieur à un mi-temps, sans atteindre un temps complet	45
	Inférieur à un mi-temps	55
Selon le diplôme	Aucun diplôme	37
	Inférieur au Baccalauréat	42
	Baccalauréat	39
	Études supérieures	35
Ensemble		39

Lecture: 36 % des personnes de moins de 30 ans jugent que leur situation financière ne s'est pas améliorée un an après la prise de l'emploi qu'elles occupent actuellement (prise d'emploi postérieure à 2004).
 Champ: personnes ayant commencé à exercer leur activité actuelle après 2004, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité annuels en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 28 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Tableau 8

Coûts liés à l'exercice d'un emploi

Personnes interrogées en emploi considérant comme assez importants ou très importants les coûts liés à l'exercice d'un emploi	
Coûts de transport	36
Coûts alimentaires	20
Coûts liés à la situation familiale	13 (1)
Coûts vestimentaires	13
Coûts de déménagement	0
Ensemble des coûts	37

(1) - Le pourcentage des personnes jugeant importants ou très importants les coûts liés à la situation familiale s'élève à 22 % lorsque l'on prend uniquement en compte les actifs qui ont des enfants dans le foyer.

Lecture: 36 % des personnes exerçant un emploi jugent que les coûts de transports sont assez ou très importants

NB: les personnes pouvant citer plusieurs coûts, la somme des pourcentages dans la colonne n'est pas égale à 100. 37 % des personnes interrogées en emploi jugent que l'ensemble des coûts évoqués sont assez importants ou très importants.

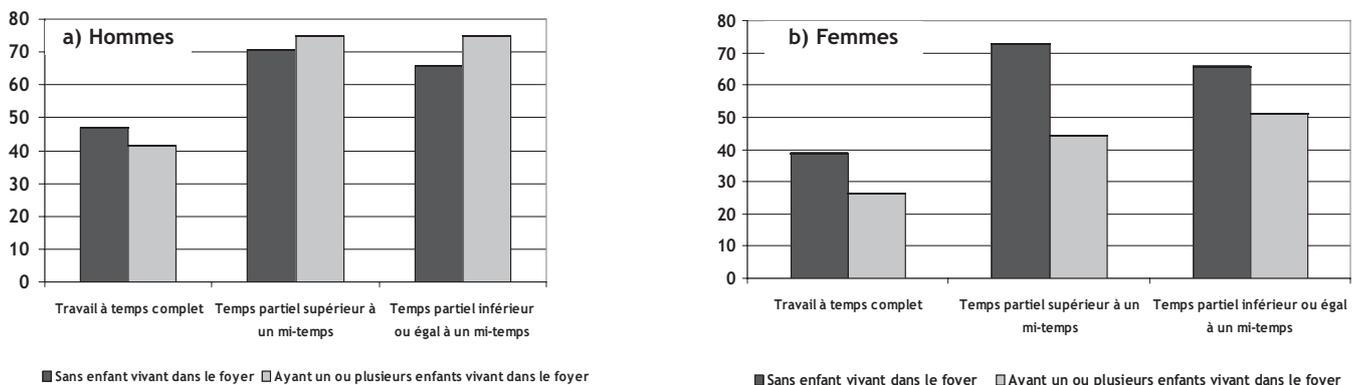
Champ: personnes en emploi, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité annuels en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 72 % des personnes interrogées

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Graphiques 3a et 3b

Personnes salariées en emploi qui souhaitent effectuer un nombre d'heures plus important et qui sont disponibles pour cela - selon la situation familiale et le temps de travail

En pourcentage



Champ: personnes exerçant un emploi salarié, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité annuels en 2005 étaient inférieurs à 1,5 Smic annuel. Elles représentent 64 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

Pour en savoir plus

[1] Arnault S., 2005: « Le sous-emploi concerne 1,2 million de personnes », *Insee Première* n° 1046.

[2] Bonnefoy V., Mikol F., Mirouse B., Vicard A., 2008: « La PPE, un dispositif bien connu dans son principe, peu dans ses modalités », *Dares et Drees*.

[3] Galtier B., 1999: « Les temps partiels: entre emplois choisis et emplois « faute de mieux » », *Économie et statistique* n° 321-322.

[4] Ulrich V., Zilberman S., 2007: « De plus en plus d'emplois à temps partiel au cours des vingt-cinq dernières années », *Dares, Premières synthèses* n° 39.3.

ANALYSE DES FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LE SOUHAIT D'AUGMENTER LE NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES

On cherche à mesurer, à partir d'un modèle Logit, le lien qui existe entre les caractéristiques personnelles des personnes concernées (âge, sexe, situation familiale -avec ou sans enfant-, temps de travail, niveau de diplôme, jugement sur la rémunération horaire et sur la pénibilité des conditions de travail, perception de son niveau de vie) et leur probabilité de vouloir effectuer un nombre d'heures plus important.

Pour ce faire, on définit une personne, dite de référence, à laquelle on compare, caractéristique par caractéristique, l'ensemble des personnes étudiées. Les odds-ratios présentés correspondent aux rapports des probabilités « vouloir effectuer un nombre d'heures plus important » pour les personnes différant de la personne de référence par une de ses caractéristiques, à celles de la personne de référence. Pour les personnes ayant les caractéristiques de la personne de référence les odds-ratios valent 1.

Ainsi, une personne qui présente pour une de ses caractéristiques un « odd-ratio » significativement supérieur à 1 (respectivement inférieur) aura une probabilité plus forte (respectivement moins forte) de vouloir effectuer un nombre d'heures plus important qu'une personne présentant la caractéristique de la personne dite de référence, « toutes choses égales par ailleurs ». Le niveau de significativité des « odds ratios » est indiqué par des astérisques (seuils de significativité: * $<0,10$; ** $<0,05$; *** $<0,01$: plus le seuil est petit, plus la significativité est grande).

Influence de différents facteurs sur le souhait d'augmenter le nombre d'heures travaillées

		Odds ratios
Âge		0,96 ***
Situation familiale	Absence d'enfant dans le foyer	1,42***
	Présence d'enfant(s) dans le foyer	Modalité de référence
Sexe	Homme	1,47 ***
	Femme	Modalité de référence
Modalités relatives au temps de travail	Temps complet	Modalité de référence
	Supérieur à un mi-temps sans atteindre un temps complet	2,57 ***
	Inférieur à un mi-temps	2,96 ***
Perception sur le niveau de vie de la personne	Je suis à l'aise	0,43 ***
	Ça va	0,54 ***
	C'est juste, il faut faire attention	Modalité de référence
	J'y arrive difficilement	1,54 ***
	Je ne peux pas y arriver sans faire de dettes	Non significatif
Conditions de travail jugées trop pénibles		0,79 **
Rémunération horaire jugée trop faible		1,31 ***
Diplôme	Sans diplôme	1,34 **
	Inférieur au Baccalauréat	Modalité de référence
	Baccalauréat	Non significatif
	Études supérieures	0,77 **

Lecture: « l'odd ratio » de la variable quantitative « âge » est significativement inférieur à 1. Ainsi, la propension à vouloir effectuer un nombre d'heures plus important diminue avec l'âge. « L'odd ratio » de la modalité « j'y arrive difficilement » relative à la variable « perception sur le niveau de vie de la personne » est égal à 1,54. Cela signifie qu'une personne dont la perception de son niveau de vie est « j'y arrive difficilement » a 54 % plus de chances de vouloir effectuer un nombre d'heures plus important qu'une personne dont la perception du niveau de vie est « c'est juste, il faut faire attention ».

Champ: personnes exerçant un emploi, âgées de 23 à 55 ans en 2007, dont les revenus d'activité annuels en 2005 étaient inférieurs à 1,5 SMIC annuel. Elles représentent 72 % des personnes interrogées.

Source: enquête sur la prime pour l'emploi et les obstacles à la reprise d'emploi (Dares et Drees).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.
www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)
Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43
 Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00
 www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 124 €, CEE (TTC) 131 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 129,50 €, hors CEE (HT, avion éco.) 133,60 €, supplément avion rapide : 8,20 €.

Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.